





- PERSPECTIVES**
- Seuil à 0 m² ?
 - Rétablissement des guides de rémunération ?
 - Un ministère dédié à l'architecture ?
 - Réintégration des bailleurs sociaux et des Crous dans la loi MOP
 - Une vraie Licence d'exercice sur deux ans
 - Une formation initiale qui forme plus à la maîtrise d'œuvre
 - Conséquences climatiques et énergétiques
 - Protection des données numériques et mise en place de règles vis-à-vis de l'intelligence artificielle
 - Finalisation de la procédure contre les signatures de complaisance
 - Évolution du métier et la nécessaire réforme du système de responsabilités professionnelles
 - Organisation des architectes en réseaux numériques de compétence

Unifa **PASSION ARCHITECTURE** LA REVUE SYNDICALE DES ARCHITECTES

50 ANS

1969 — 2019